

# Priorité à la deuxième langue nationale: les enseignants sont d'accord

L'enseignement d'une deuxième langue nationale avant l'anglais a marqué des points hier. Les représentants des organisations cantonales d'enseignants se sont exprimés en faveur de cette solution lors d'une séance à Berne. Une décision que leurs associations faïtières, romande et alémanique, doivent encore confirmer. «Il y a eu de l'émotion au moment où la décision est tombée», a déclaré à l'émission *Forum* de la RTS

le secrétaire général du Syndicat des enseignants romands (SER) Jean-Marc Haller. Ce dernier a notamment souligné l'intervention du représentant grison en faveur des langues nationales avant l'anglais.

Le vote consultatif a été unanime moins une abstention, a précisé à l'ats la présidente de la section zurichoise des enseignants Lilo Lätzsch. Le débat qui l'a précédé a été très riche, en particulier sur les moyens

d'enseignement et sur la façon d'enseigner, a ajouté M. Haller.

## Résolution en 17 points

Toutes les interventions font l'objet d'une résolution en 17 points. Celle-ci doit cependant être retravaillée avant d'être soumise d'ici l'automne au vote du Syndicat des enseignants romands (SER) et de son homologue alémanique (LCH), a précisé M. Haller.

La position des enseignants intervient en pleine polémique suscitée par les décisions de donner la priorité à l'anglais sur le français dans les cantons de Thurgovie et Nidwald. Dans d'autres cantons non limitrophes à la Suisse romande ou à la France, la question se pose ou se posera suite à des initiatives déposées ou en cours de récolte de signatures, ainsi qu'à des interventions parlementaires.

## Rappel à l'ordre d'Alain Berset

Le ministre de l'Intérieur Alain Berset a, lui, rappelé fin août que les cantons sont tenus, par un compromis, d'enseigner une deuxième langue nationale à l'école primaire. «Sans quoi le fédéralisme ne fonctionne pas», a-t-il ajouté. Si les cantons n'arrivent pas à s'accorder, le Conseil fédéral pourrait intervenir conformément à la Constitution. **ATS**

